PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES PERSONNES DÉLÉGUÉES DU SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA RÉGION DE VAUDREUIL,

tenue le 27 mars 2023 à 16 h, au bureau syndical.

PRÉSENCES :

Bilodeau Cynthia
Bouthillier Myriam
Brossoit Kathleen
Brunet Émilie
Chevrier Geneviève
Corriveau Marie-Ève
Coulombe Érika (stagiaire)
Ferland Alexandre
Fuller Brigitte
Gabriele Karine
Gariépy Isabelle
Gaudreau Mélanie
Lagacé Lise
Lapointe Amélie
Lapointe Katia
Lavoie Nadine
Lefebvre Andrée-Ève
Lefebvre Véronique
Lévesque Claude-Marie
Martin Frédérique
Ménard Julie
Nolin Marie-Claude
Roy Mélissa

ORDRE DU JOUR :

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 1
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 FÉVRIER 2023 ET SUIVIS 1
3. ÉTATS FINANCIERS 2022 2
4. STRUCTURE SALARIALE 2023 3
5. SAUT DE PAIE 3
6. ACTION INTERSYNDICALE – 30 MARS 2023 3
7. VIOLENCE CONJUGALE 3
8. SOIRÉE DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DE LA RELÈVE SYNDICALE 4
9. SUIVIS AU PLAN D'ACTION ET EN LIEN AVEC LES SURVEILLANCES ET LA FRANCISATION 4
10. COMITÉ ACTES 4
11. RÉVISION DES PROJETS ÉDUCATIFS 4
12. QUESTIONS DIVERSES 4

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Brigitte Fuller,
Appuyé par Mélissa Roy :

A2223-CD-DEC-23 **Il est résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour avec tel que présenté.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 FÉVRIER 2023 ET SUIVIS

Proposé par Véronique Lefebvre,
Appuyé par Amélie Lapointe :

A2223-CD-DEC-24 **Il est résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal du 21 février 2023 tel que présenté.

Suivis :

2.1 Poste de représentant en santé et sécurité
Les entrevues ont eu lieu dans les dernières semaines et le choix de la personne représentante a été fait. Le nom de la personne retenue sera connu prochainement.

2.2 Soirée-théâtre du 25 mars 2023 – Journée internationale des droits des femmes
Les membres ayant participé à la soirée-théâtre sont unanimes : la performance de Sophie Cadieux était impressionnante.
Les derniers objets promotionnels du Collectif 8 mars sont remis aux personnes déléguées intéressées par ceux-ci.

2.3 Camp de la relève syndicale
Les deux personnes déléguées qui participeront au camp de la relève sont Geneviève Chevrier et Jean-François Beauchemin. Sur les quatre candidatures, ce sont les deux seules qui répondaient à tous les critères d'admissibilité.

2.4 Forums citoyens : Parlons éducation
La participation des enseignantes et enseignants aux divers forums citoyens est importante afin d'exprimer les réalités dans les milieux, de soulever les enjeux et apporter une contribution pertinente et unique à la réflexion. Le document A2223-CD-30 est un complément à celui remis à la dernière assemblée des personnes déléguées.
Un forum en ligne sera organisé au mois de juin pour permettre aux personnes qui n'auraient pu participer à l'un des 19 forums de le faire. La date est à venir.

2.5 Objets promotionnels
Les écoles suivantes n'ont pas encore retourné leur bon de commande pour les objets de négociation : Auclair, Cuillierrier/Sainte-Marthe, de la Riveraine, de la Samare, des Étriers, du Papillon-Bleu (Saint-Jean-Baptiste), Sacré-Cœur, Sainte-Justine, Saint-Michel, Saint-Thomas et Saint-Zotique. Il est demandé de retourner le bon de commande dès que possible.

Une personne déléguée souligne le délai de réponse insuffisant pour transmettre le nombre de planificateurs à commander pour l'année 2023-2024. Il est demandé que l'an prochain, le délai soit plus long. Les personnes suppléantes devront communiquer avec le syndicat pour commander un planificateur.

3. ÉTATS FINANCIERS 2022

Madame Jocelyne Poirier de la firme BCGO présente les états financiers 2022.

Proposé par Mélissa Roy,
Appuyé par Émilie Brunet :

A2223-CD-DEC-25 **Il est résolu à l'unanimité** que les personnes déléguées reçoivent les états financiers présentés par Madame Jocelyne Poirier de la firme BCGO.

4. STRUCTURE SALARIALE 2023

La structure salariale est présentée à l'aide du document A2223-CD-31. Ce changement à la structure salariale est le reflet des dernières négociations. Ainsi, à compter du 30 mars 2023, la nouvelle structure salariale à 16 échelons entre en vigueur.

5. SAUT DE PAIE

Certaines personnes déléguées font un retour sur les discussions qu'elles ont eu avec les membres de leur école concernant le saut de paie en aout 2023 et partagent le fruit de leurs réflexions.

Une personne déléguée questionne le fonctionnement du saut de paie dans d'autres centres : à la connaissance du syndicat, seulement deux autres centres au Québec génèrent une 27e paie.

6. ACTION INTERSYNDICALE – 30 MARS 2023

6.1 Action intersyndicale – 30 mars 2023

Des explications sont données quant à la lenteur des négociations et au nouveau dépôt patronal déposé aujourd'hui. Celui-ci sera analysé et un suivi sera réalisé. Nous devons nous mettre en action. Voici les actions de mobilisation à venir :
Le 30 mars, qui est l'échéance des conventions collectives, les membres sont invités à porter du noir et à envoyer une photo pour le Facebook du SERV. L'exécutif syndical sera à Québec pour une activité en Front commun.

6.2 Actions à venir

Une présentation des actions de mobilisation à venir telles que contenues au document A2223-CD-32 sont présentées.
L'action composition de la classe se déroulera entre le 3 et le 22 avril ;
Le port du brassard à tous les mardis à compter du 4 avril ;
Le port du bandana Front commun à tous les jeudis à partir du 13 avril ;
Une manifestation le samedi 10 juin 2023 à Québec.

Proposé par Claude-Marie Lévesque,
Appuyé par Karine Gabriele :

A2223-CD-DEC-26 **Il est résolu à l'unanimité** que les personnes déléguées fassent la promotion et encouragent la participation des enseignantes et enseignants de leur établissement aux quatre (4) activités décrites dans le document A2223-CD-32.

7. VIOLENCE CONJUGALE

Une présentation est donnée quant à la formation et la trousse sur la violence conjugale à l'aide du document A2223-CD-33 et les représentations qui seront à réaliser auprès du centre de services. Des affiches sont à installer et des signets à distribuer pour sensibiliser les membres à la violence conjugale.

8. SOIRÉE DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DE LA RELÈVE SYNDICALE

Le 20 avril 2023 à compter de 16 h, une soirée pour la relève syndicale se tiendra au restaurant *Poutineville* à Vaudreuil-Dorion. Les détails de la soirée sont inscrits sur l'affiche promotionnelle. Les personnes déléguées sont invitées à mousser l'activité auprès des membres de leur école.

9. SUIVIS AU PLAN D'ACTION ET EN LIEN AVEC LES SURVEILLANCES ET LA FRANCISATION

Une présentation du document A2223-CD-34 est réalisée en lien avec deux demandes au plan d'action du SERV 2022-2023. Le SERV a déposé deux lettres en CRT et les réponses du centre viennent exaucer très partiellement les attentes des membres en lien avec la surveillance des récréations et l'ouverture des classes d'accueil.

10. COMITÉ ACTES

Nous procédons au tirage au sort parmi les trois (3) personnes déléguées ayant donné leur nom pour participer au prochain réseau du Mouvement ACTES et intégrer le comité local. C'est le nom de Frédérique Martin qui est pigé.

11. RÉVISION DES PROJETS ÉDUCATIFS

Avec la révision des projets éducatifs, le syndicat invite les membres à la vigilance quant aux orientations que les PÉVR prendront afin de ne pas limiter les enseignantes et les enseignants dans leur autonomie professionnelle. Des documents sont disponibles au syndicat pour aider les équipes-écoles à se guider.

12. QUESTIONS DIVERSES

a) **iPad au préscolaire :** ce sujet sera abordé à la prochaine rencontre du CRT.

b) **Comité d'analyse de révision des politiques :** Une place s'est libérée au sein du comité. Les personnes déléguées ont jusqu'au 3 avril pour manifester leur intérêt à participer à ce comité d'analyse. Un tirage au sort aura lieu si le syndicat reçoit plus d'une candidature. La rencontre du comité est prévue le 24 avril en après-midi.

c) **Passage primaire/secondaire durant une journée pédagogique :** Les enseignantes et enseignants convoqués lors d'une journée pédagogique de 14 h 30 à 16 h devront aller valider l'heure d'arrivée le matin avec leur direction afin que cette dernière respecte la clause 8-5.05.02 de l'entente locale.

d) **Temps de comité lorsque temps atteint** : un suivi sera fait par courriel.

e) **Coupure de traitement :** la clause 6-8.04 est expliquée et les stratégies pour éviter les coupures de traitement exagérées par le centre sont données.

Levée de l'assemblée à 18 h 45

Véronique Lefebvre
Présidente

Amélie Lapointe
Vice-présidente au secrétariat